



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **17-S039**
Courses au départ du Roux d'Abriès 21/22 janvier 2017

Accord préalable pour l'inscription : **Oui**

Nombre maximal de participants : **6**

1. Noms et coordonnées des organisateurs

Yann Le Bars, Olivia Montel

(Nous contacter via le KifaiKoi <https://www.clubalpin-idf.com/kifaikoi/>)

2. Programme prévisionnel

		Monté e	Descent e
1 ^{er} jour :	Col de Valpréveyre, versant Sud	1000 m	1000 m
2 ^e jour :	Col de la Mayt	1000 m	1000 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes : 36370T

Topos <http://www.skitour.fr/departs/le-roux-d-abries,104.html>

3. Caractéristiques de la course programmée

1. Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	PD
Difficulté alpine	2 skieur
Conduite de course	
Type de course	aller-retour
Dénivelé journalier maximal prévu	1000 m
Rythme d'ascension exigé	350 m/h

2. Particularités

Début de saison

3. Conditions d'hébergement

Gîte

4. Participation aux frais

Petit déjeuner du samedi matin / Demi pension / Dîner du dimanche soir

4. Voyage : Bus

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 20 janvier; rendez-vous à 20.15 pour un départ à 20h30

Retour à Paris Porte d'Orléans le 23 janvier vers 5h30

5. Equipement individuel

5. *Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir <http://www.clubalpin-idf.com/ski-montagne/#mat>*

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.
L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

6. *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie*

7. *Nourriture à emporter*

8. *Documents administratifs nécessaires*

Carte CAF, CI , espèces ou chèque pour le règlement du gîte

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum 3 jours avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.